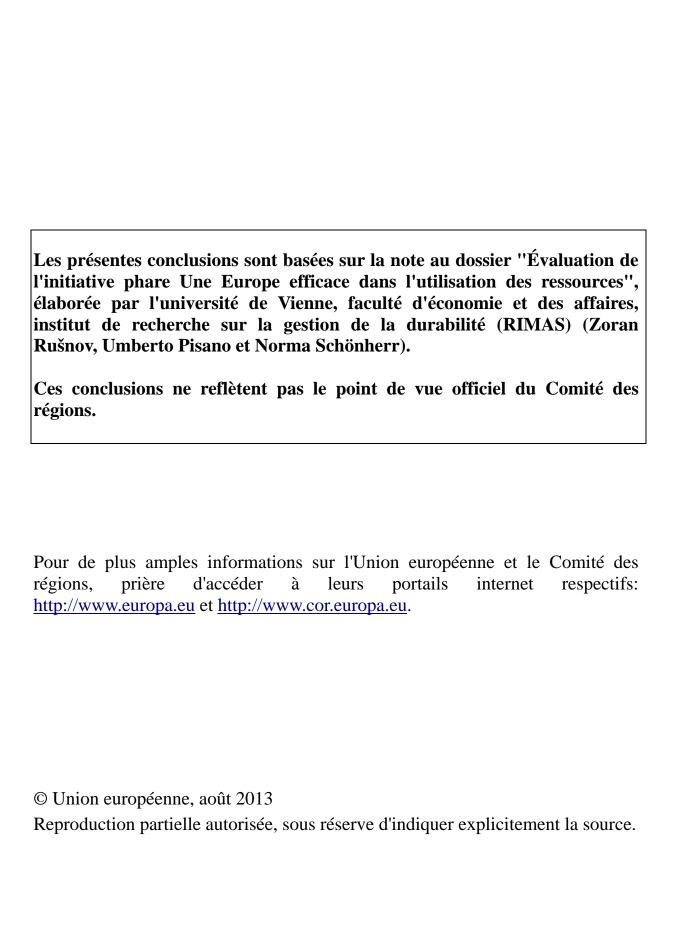
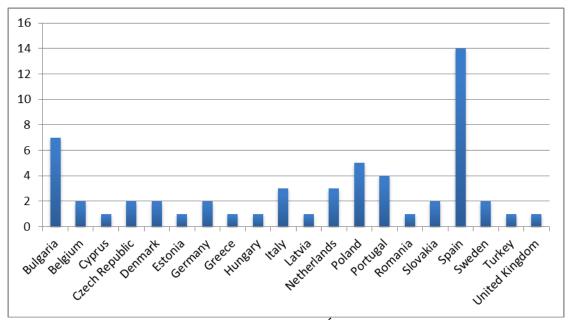
"Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources" Enquête auprès des collectivités locales et régionales Synthèse des résultats



## Informations de base

Au second trimestre 2013, le Comité des régions a conduit une étude sur l'initiative phare "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources", par l'intermédiaire de sa plateforme de suivi de la stratégie Europe 2020, qui présente la situation actuelle dans ce domaine du point de vue des collectivités locales et régionales.

Cette enquête fait partie d'un exercice de suivi plus vaste sur la stratégie Europe 2020, qui a été lance par le Comité des régions (CdR) en décembre 2012 et qui se poursuivra jusque novembre 2013. Les résultats de ces différentes évaluations ont fourni le matériel de base pour sept conférences (une par évaluation d'initiative phare) et enrichiront ensuite la contribution du Comité des régions à la révision à mi-parcours de la stratégie Europe 2020 par la Commission européenne, prévue en 2014. La présente enquête est basée sur 55 réponses émanant de 20 États membres et de la Turquie (graphique 1.1 ci-après). Les conclusions en seront présentées lors de la conférence du CdR des 2 et 3 septembre 2013 à Vilnius.

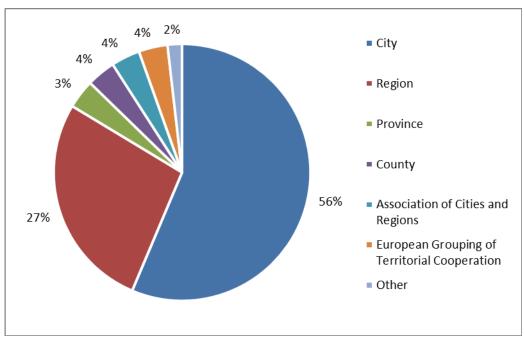


Graphique 1: nombre de réponses reçues des différents États membres

La majorité des réponses ont été envoyées par des villes ou en leur nom (56 %), suivies par les régions (27 %), les comtés, les associations de villes et de régions et les groupements européens de coopération territoriale (4 % chacun), les provinces (3 %), et d'autres entités (2 %), comme l'indique le graphique 1.2. Vingt-sept des cinquante-cinq collectivités qui ont répondu à l'enquête sont

L'enquête s'est déroulée du 30 avril au 11 juillet 2013; le questionnaire et le contexte général sont disponibles à l'adresse: http://portal.cor.europa.eu/europe2020/Surveys/Pages/A-Resource-Efficient-Europe.aspx.

membres de la plateforme de suivi de la stratégie Europe 2020 du Comité des régions.



Graphique 2: réponses à l'enquête par type de collectivité

Le présent rapport est divisé en quatre chapitres correspondant aux quatre groupes de questions posées dans le questionnaire de l'enquête. Ces chapitres sont les suivants :

- Défis et réponses politiques au niveau local et régional;
- Pertinence de l'initiative "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources" pour les collectivités locales;
- Pertinence des politiques nationales pour les collectivités locales;
- Questions de politique et de financement.

Chaque chapitre résume les principales tendances qui se dégagent des réponses et met en évidence les perspectives particulières ainsi que les observations spécifiques. Les quatre chapitres sont précédés d'une introduction, qui présente des informations sur l'initiative phare elle-même, ainsi que sur les questions et les enjeux actuels dans les domaines politiques concernés.

## Synthèse et conclusions

L'enquête était basée sur 18 questions regroupées en quatre sections. Les principaux résultats sont résumés et sont suivis des conclusions qui peuvent être tirées des réponses reçues :

- 71 % des collectivités territoriales perçoivent l'efficacité énergétique et l'utilisation des sources d'énergie renouvelable comme le principal défi auquel elles sont confrontées, tandis que 58 % des réponses mentionnent à cet égard une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources. Ces réponses sont suivies par la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la modernisation du secteur des transports, qui sont toutes les deux mentionnées par 44 % des réponses.
- 67 % des répondants considèrent que la recherche et la création de nouvelles possibilités, au niveau local, de susciter la croissance économique, d'intensifier l'innovation et de renforcer la compétitivité de l'UE sont les objectifs les plus pertinents eu égard aux défis que doivent actuellement relever leurs régions. Par ailleurs, 58 % des répondants mentionnent la lutte contre le changement climatique et la limitation des incidences sur l'environnement de l'utilisation des ressources comme l'objectif le plus important, et 56 % des participants citent la stimulation des performances économiques tout en utilisant moins de ressources.
- 53 % des participants à l'enquête ont adopté des mesures en faveur de l'efficience dans l'utilisation des ressources dans le domaine des systèmes énergétiques à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. 44 % des répondants ont mis en œuvre des politiques dans le domaine de la consommation et de la production durables et dans celui des systèmes de transport à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. Par ailleurs, 35 % d'entre eux ont développé des politiques en matière d'utilisation efficace des matières premières (minerais, forêts et biomasse), tandis que 29 % l'ont fait dans les domaines de l'économie à zéro déchet et de la biodiversité, des services écosystémiques et de l'utilisation des terres.
- 65 % des collectivités territoriales ont répondu qu'elles ont adopté des politiques interconnectées et réunies dans un cadre intégré, tandis que 15 % indiquent qu'elles ne l'ont pas fait et 20 % n'ont pas répondu à la question.

- 44 % des répondants disent qu'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport à 1990 est plutôt réalisable. 35 % répondent que cet objectif est tout à fait approprié. S'agissant de l'objectif d'une utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables à hauteur de 20 %, 56 % des répondants disent qu'il est plutôt réalisable, tandis que 33 % affirment que c'est tout à fait réalisable. Par ailleurs, 56 % répondent que l'objectif d'une augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique est plutôt réalisable, alors que 31 % considèrent qu'il est tout à fait réalisable.
- 65 % des participants voudraient étendre le Pacte des maires au domaine clé de la gestion des déchets. 55 % voudraient qu'y soit également inclus la gestion de l'eau et 53 % la biodiversité et l'utilisation des terres. En outre, 51 % des répondants voudraient que la pollution de l'air soit incluse dans le Pactes des maires.
- Près de 46 % des participants considèrent que l'objectif de parvenir à une réduction de 20 % de l'utilisation des ressources dans la chaîne alimentaire comme plutôt réalisable, tandis que 27 % estiment qu'il ne l'est pas. Quant à l'objectif d'une consommation d'énergie quasi nulle et d'une efficacité élevée en ce qui concerne les matériaux, 45 % jugent qu'il est plutôt réalisable et 42 % considèrent qu'il est tout à fait réalisable. En matière de mobilité, 44 % jugent que l'objectif d'atteindre un taux de réduction moyen des émissions de gaz à effet de serre de 1 % par an est tout à fait réalisable, tandis que 36 % le considèrent comme plutôt réalisable.
- 64 % des collectivités territoriales indiquent que la promotion d'une meilleure gestion des ressources en eau est la politique la plus pertinente pour la situation dans leurs régions/villes respectives. Par ailleurs, 55 % mettent en exergue la promotion d'une consommation et d'une production durables et 53 % la transformation des déchets en ressources. En outre, 45 % soulignent l'importance d'un soutien accru à la recherche et l'innovation.
- 51 % des répondants indiquent que l'innovation et les investissements sont l'action la plus difficile à mener dans le cadre de l'initiative phare relative à l'utilisation efficace des ressources. Par ailleurs, 47 % regrettent également que les subventions soient très difficiles à obtenir.
- Quand on leur demande quels sont les points forts et les points faibles de l'initiative phare "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources" de leur point de vue, les collectivités locales donnent des réponses très

diverses qui convergent sur deux principaux points positifs: les collectivités apprécient la volonté de l'initiative, d'une part, de fournir des objectifs, et de l'autre, de donner plus de poids à la politique environnementale en Europe. S'agissant des faiblesses de l'initiative phare "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources", elles pointent l'adaptation insuffisante à la crise économique, qui ralentit les progrès sur la voie d'une utilisation efficace des ressources à l'échelon régional. D'autres observations mentionnent une implication inadéquate des acteurs locaux, ainsi que des orientations trop vagues sur les objectifs.

- 27 % des répondants recommanderaient d'apporter des changements à l'initiative phare "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources".
- Pour 36 % des participants, le **programme national de réforme de leur pays répond aux besoins régionaux** dans les domaines politiques couverts par l'initiative phare. À l'inverse, 20 % des participants estiment que leurs programmes nationaux de réforme respectifs ne répondent pas de manière adéquate aux besoins à l'échelon local et régional en ce qui concerne les politiques d'utilisation efficace des ressources.
- Quand on leur demande quelles modifications éventuelles ils proposeraient au programme national de réforme de leur pays dans le domaine de l'efficacité dans l'utilisation des ressources, seuls 25 % d'entre eux recommanderaient des changements dans ces programmes.
- Avec 71 % des répondants qui le mentionnent, le FEDER apparaît comme la source de financement la plus utilisée pour financer les actions menées au titre de l'initiative phare. Toutefois, 47 % des collectivités font également appel au Fonds de cohésion, lequel est suivi par le FSE, à raison de 40 % et par LIFE pour 35 %.
- **49** % des répondants ont mené des actions pour mettre en œuvre l'initiative phare "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources" en partenariat avec d'autres niveaux de gouvernement.
- 40 % des participants à l'enquête soulignent que les liens entre le cadre politique de l'UE et le niveau local ne sont pas suffisants.
- 73 % des collectivités locales et régionales affirment qu'elles disposent d'une stratégie pour associer divers acteurs de manière à réaliser les objectifs politiques relevant de l'initiative "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources". Parmi ces 73 %, un cinquième met en

œuvre des campagnes d'information pour associer et faire participer la population. Seuls 10 % associent de manière active les PME dans le cadre d'une approche multisectorielle.

Dans l'ensemble, les collectivités territoriales semblent sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'initiative phare "Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources". Toutefois, quelques obstacles doivent être surmontés pour atteindre certains objectifs. Par exemple, comme cela est expliqué plus haut, l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables sont les principaux défis aux yeux des collectivités locales et régionales. Cela peut s'expliquer par le fait que la transition des systèmes énergétiques habituels vers des énergies renouvelables présentent des difficultés de mise en œuvre, ne fût-ce qu'en raison des contraintes financières et technologiques.

En outre, la nécessité de systèmes énergétiques innovants qui réduisent les coûts et par conséquent stimulent l'économie est mise en évidence par l'importance que les collectivités territoriales attachent à la recherche et à la création de nouvelles possibilités de croissance économique et d'innovation. Dans le contexte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 %, les collectivités territoriales signalent une évolution en faveur de la promotion et de l'expansion des transports publics, de manière à réduire les émissions dues au trafic routier.

Les collectivités font également état de difficultés en matière de réduction de l'**utilisation de ressources dans la chaîne alimentaire**, en raison du manque de lignes directrices émanant des gouvernements nationaux. Parmi les autres questions qui se dégagent de l'enquête figurent les investissements destinés aux projets en matière d'utilisation efficace des ressources, qu'ils proviennent de l'UE ou de financements privés.

S'agissant des changements proposés à l'initiative phare, les collectivités locales et régionales soulèvent des questions similaires, en particulier la nécessité d'un budget accru et d'objectifs contraignants précis. En outre, on note un appel manifeste à une amélioration des liens entre les collectivités territoriales et le cadre politique européen, en relevant le faible niveau de participation des collectivités dans ce domaine.

\_\_\_\_\_